

NUMERO 38

LES ENJEUX DE L'ACCOMPAGNEMENT
DES FAMILLES MONOPARENTALES
À BRUXELLES

**KADIJA BOUCHIRAB
CLÉMENCE GARCIA**

PAUVÉRITÉ

Le trimestriel du Forum -
Bruxelles contre les inégalités

Le Forum réunit une cinquantaine d'organisations actives dans le domaine de la lutte contre l'exclusion sociale en Région bruxelloise. Dialogue avec les professionnels, consultation des personnes vivant la pauvreté, aide à la décision politique et analyse transdisciplinaire. En produisant des recommandations et des solutions, notre objectif est de sensibiliser l'opinion publique et le monde politique aux problèmes de la pauvreté en ville. – www.le-forum.org

Introduction

Ces dernières années, la monoparentalité a fait l'objet de plus en plus d'attention et d'intérêt. On a vu fleurir dans la presse¹, lors de colloques² ou dans des programmes politiques³ des réflexions et des débats sur cette thématique, non sans raison. En effet, à Bruxelles, une famille sur trois est en situation de monoparentalité, représentant tout de même plus de 65.000 ménages. Parmi ceux-ci, 86 % ont une femme comme cheffe de ménage⁴. Ces chiffres interpellants nous indiquent que les situations de monoparentalité sont une réalité toujours plus actuelle et dont les effets quotidiens sont essentiels à questionner, à encadrer et à accompagner.

Par ailleurs, dans le contexte de crise sociale et économique tel que nous le connaissons, ce phénomène se fait toujours plus présent. Cette précarité monoparentale sollicite toujours plus les travailleurs sociaux, ces derniers devant bien souvent pallier les manquements structurels et la lenteur relative du monde politique.

Ces deux constats nécessitent donc d'étudier cette problématique profondément et méthodiquement. Que revêt concrètement cette notion ?

1/ <https://www.lesoir.be/490414/article/2023-01-23/les-femmes-seules-avec-enfants-plus-eloignees-que-jamais-du-travail>

2/ Ainsi, un colloque sur la monoparentalité organisé au Parlement bruxellois le 12 avril 2023.

3/ Pour information : https://equal.brussels/wp-content/uploads/2021/07/Plan_Mono_FR.pdf

4/ Source: <http://ibsa.brussels/themes/population/menages>

Quelles sont les difficultés liées à ce statut ? Quel soutien existe-t-il au niveau politique et social ?

Une définition de la monoparentalité sera d'abord proposée et les enjeux et besoins spécifiques liés à cette situation seront présentés. Ensuite, l'historique et les objectifs de la Maison des Parents solos – Eenoudergezinnen Thuis seront introduits. Cela permettra notamment de développer et d'expliquer la manière dont la structure a pris conscience des besoins multiples et divers de ces familles pour fonder sa philosophie de travail. Enfin, nous clôturerons sur le besoin de reconnaissance des structures de soutien à la parentalité dans le secteur associatif.

1. LA MONO-PARENTALITÉ, C'EST QUOI ?

« Tous ceux et celles qui, à un moment de leur vie, se retrouvent en situation d'assumer seul(e) de manière permanente, principale, égalitaire ou occasionnelle l'hébergement et l'éducation d'un enfant »⁵

Partons de cette définition pour représenter les ménages en situation de monoparentalité. Cette définition permet surtout de mettre en lumière la pluralité des situations. En effet, les familles monoparentales sont un groupe hétérogène. Il n'existe pas une famille monoparentale type mais des réalités diverses. Toutefois, certaines situations se présentent régulièrement. Il est possible d'en citer trois principales :

- ◆ La monoparentalité préexistante à l'arrivée de l'enfant. Elle survient dans deux cas de figure :
 - Lorsqu'il y a le choix volontaire d'avoir un enfant seul;
 - Lorsque la grossesse est non planifiée.

- ◆ La monoparentalité suite à des changements majeurs dans une vie. On parle alors d'une séparation, d'un parent absent, d'une incarcération ou encore d'une hospitalisation.

5/ Simon N., « Recherche-action sur les besoins et les attentes des familles monoparentales », 2018, p. 4 in <http://actionsociale.wallonie.be/sites/default/files/Recherche-action%20sur%20les%20attentes%20et%20les%20besoins%20des%20familles%20monoparentales.pdf>

- ◆ Le contexte peut aussi avoir un impact sur la famille. Il s'agira de familles séparées pour des questions de titre de séjour, suite à des violences conjugales ou à l'incapacité d'un parent d'assumer temporairement la prise en charge d'un enfant par exemple (liste non exhaustive).

Cette multiplicité de situations entraîne forcément une multitude de réponses potentielles. Bien que des problématiques et des besoins aient été identifiés de manière commune, il est essentiel d'éviter toute généralité et d'analyser chaque contexte dans sa spécificité.

2. LES ENJEUX DE LA MONOPARENTALITÉ À BRUXELLES

La monoparentalité est une thématique particulière car elle brasse divers enjeux dans des sphères bien distinctes. Cela touche par exemple aux questions de logement, d'organisation quotidienne ou d'insertion socioprofessionnelle et ses éventuels freins. Cela englobe aussi et surtout des questions de santé dans une optique de bien-être physique et mental.

En 2018, La Ligue des Familles, institution défendant les intérêts des familles, a été mandatée pour mener une recherche-action⁶ au sujet des besoins des familles monoparentales. Cette recherche a ciblé et répertorié un certain nombre de besoins fondamentaux. Voici une liste exhaustive :

- ◆ Besoin d'obtenir des informations complètes et fiables rapidement
- ◆ Besoin de stabiliser sa situation et d'accéder aux aides
- ◆ Besoin d'avoir un toit
- ◆ Besoin d'être accueilli et écouté dans un cadre bienveillant
- ◆ Besoin de pouvoir bénéficier d'un soutien psychologique
- ◆ Besoin de s'appuyer sur un réseau

6/ Simon N., « Recherche-action sur les besoins et les attentes des familles monoparentales », 2018 in <http://actionsociale.wallonie.be/sites/default/files/Recherche-action%20sur%20les%20attentes%20et%20les%20besoins%20des%20familles%20monoparentales.pdf>

- ◆ Besoin d'accompagnement lors de la séparation
- ◆ Besoin d'un logement décent
- ◆ Besoin d'information
- ◆ Besoin de ressources financières
- ◆ Besoin de temps
- ◆ Besoin de souffler
- ◆ Besoin de sortir de l'isolement
- ◆ Besoin d'un lieu pour se retrouver et pour partager
- ◆ Besoin de (re)prendre confiance en soi
- ◆ Besoin d'être soutenu dans son rôle de parent
- ◆ Besoin de briser les préjugés
- ◆ Besoin d'un lieu pour se retrouver et pour partager

L'objectif de cet article n'est pas de présenter l'éventail complet de ceux-ci mais de se focaliser sur ceux les plus fréquemment traités par les travailleurs de terrain de la Maison des Parents Solos – Eenoudergezinnen Thuis. De manière générale, la pratique et l'expérience de notre institution a permis de dégager deux grands types de besoins : les besoins dits « structurels » et les besoins liés à la personne.

LES BESOINS STRUCTURELS

Le logement à Bruxelles :

Il est difficile pour la majorité de la population de se loger décentement et de façon pérenne à Bruxelles. Toutefois, ce constat est encore plus frappant pour les familles monoparentales qui subissent différentes discriminations lors de la quête d'un logement. Celles-ci sont de trois ordres :

- ◆ Une discrimination liée au revenu : lorsqu'un candidat se présente avec un seul salaire ou revenu de remplacement, cela a tendance à insécuriser les propriétaires. Ils privilégieront alors davantage un couple avec deux revenus.

- ◆ La composition familiale et la présence d'enfant(s) est également un frein à l'accès aux logements du parc locatif privé et social. La peur du bruit, des dégâts locatifs ou des logements de taille inadaptée vont engendrer une exclusion du marché locatif. Plus le parent solo aura d'enfants, plus la difficulté de trouver un logement sera importante.
- ◆ Les familles monoparentales issues de l'immigration ou racisées souffrent en plus d'une discrimination liée aux origines.

Confronté à ces discriminations, le parent solo va bien souvent s'essouffler dans ses recherches et risque in fine de louer un bien inadapté, mal situé et/ou insalubre.

Toutefois, différentes initiatives peuvent permettre de résoudre temporairement des situations délicates. Différentes solutions existent : le logement acquisitif, les initiatives de logements solidaires ou encore les habitats groupés. Cette émergence de nouvelles manières de se loger est une des pistes à privilégier afin de répondre au mieux aux besoins de logements décents dans la capitale. En plus de créer du logement, ce type d'habitation peut créer du lien et de la solidarité pour les familles monoparentales.

Précarité et pauvreté :

De nombreuses études le démontrent : les parents solos, et plus singulièrement les mamans solos, combinent une grande variété d'indicateurs socio-économiques susceptibles de les plonger dans la pauvreté. Le cercle est alors vicieux. D'un côté, l'accession au travail est rendue plus compliquée par la difficulté de trouver une garde, des horaires difficiles, un travail précaire. D'un autre, un faible taux d'activité ne leur permet pas de sortir progressivement du processus de précarisation.

Pire encore : les personnes ayant un revenu juste au-dessus du revenu d'intégration sociale (allocation de chômage) se trouvent dans

une situation très inconfortable. Elles ne parviennent pas à joindre les deux bouts tout en ne bénéficiant pas des aides disponibles (colis alimentaires, accès aux épiceries sociales). Il s'agit d'une situation injuste mais bien réelle.

En dehors de ces besoins fondamentaux, il convient également de nommer tous les besoins secondaires et tertiaires que les familles monoparentales n'ont que très rarement la possibilité de combler : accès à la culture, aux activités sportives, aux activités liées au bien-être. Il est important aussi de rappeler le principe de « précarité affective » qui peut également peser sur bon nombre de familles monoparentales.

Recherche et centralisation des informations :

Les personnes en nécessité ne sont pas toujours au fait de leurs droits sociaux. Elles ne savent pas toujours comment et où trouver les informations qui pourraient leur être utiles. Il est ainsi essentiel de pouvoir informer les personnes en fonction de leur problématique tant au niveau social, juridique que psychologique. La recherche d'information est donc compliquée et constitue l'un des obstacles à la lutte contre la précarité.

Par ailleurs, le parcours de ces familles pour l'obtention d'informations est parfois chaotique. Du fait du grand nombre d'institutions vers lesquelles se tourner et du fait de la rigidité administrative, certaines familles abandonnent leurs démarches et ne peuvent donc pas bénéficier d'aides auxquelles elles ont pourtant droit. Il est donc essentiel, en plus de l'accompagnement dans l'information, de centraliser tous les renseignements utiles et pratiques.

Solutions de garde :

De nombreux parents solos sollicitent notre aide afin de trouver des pistes de garde. Nous sommes très démunis face à ces sollicitations. En effet, les solutions de garde en dehors du réseau ou de baby-sitters privés n'existent pas ou peu. Il serait donc judicieux de mettre en place

des structures permettant aux parents solos de bénéficier d'un système de garde. D'un côté, ils auraient la possibilité de faire garder leur enfant par des personnes compétentes et expérimentées. D'un autre, cela aurait aussi un bienfait psychologique. En effet, le temps pour soi n'existe quasiment pas pour un parent solo. La possibilité de laisser ses enfants en garde et valoriser ce temps peut avoir un impact très positif. C'est ce qui est constaté dans les besoins personnels.

LES BESOINS PERSONNELS

Soutien psychologique :

L'entrée en situation de monoparentalité est un véritable bouleversement émotionnel pour les parents qui se retrouvent solos du jour au lendemain et à devoir tout gérer seul. En plus de perdre tous ses repères, le parent solo doit se tenir à flot psychologiquement pour ses enfants également. Le soutien psychologique dans ces moments de grande fragilité peut être d'une grande utilité.

Avoir du temps pour soi :

Pouvoir avoir du temps à soi, sans enfants et sans toute la charge mentale qui en découle est vital pour les parents solos. Cela permet de se ressourcer, de recharger ses batteries et de se rendre par la suite plus disponible pour ses enfants. Par ailleurs, cela contribuerait à la prévention des éventuels burn-out parentaux.

Sortir de l'isolement :

Un grand nombre de parents seuls sont isolés. Ils vont mettre des mécanismes en place, tantôt pour se protéger, tantôt pour survivre. Face aux changements, le parent ne va plus oser sortir de son cocon. Cela pourra être lié à la volonté de garantir une stabilité aux enfants ou par la précarité financière. Il est alors important de créer un réseau autour des familles et de créer du lien pour permettre d'avoir des relais et des moments de détente pour l'ensemble de la famille.

3. LA MAISON DES PARENTS SOLOS - EENOUDERGEZINNEN THUIS

Au départ des constats de la recherche-action, l'idée de créer un lieu centralisé regroupant divers champs d'action a émergé. En mai 2019 naît alors la Maison des Parents Solos - Eenuoudergezinnen Thuis. La mission de cette structure est claire : il s'agit d'un Centre d'Aide aux Personnes spécialisé dans le soutien et l'accompagnement des familles en situation de monoparentalité. Derrière cet organisme, toute la philosophie de travail découle de l'analyse du recensement des besoins et des attentes des familles monoparentales cités dans la recherche.

Le projet s'est développé autour de deux axes : l'axe individuel et l'axe collectif. L'axe individuel recouvre les entretiens sociaux, juridiques et psychologiques. Quant à l'axe collectif, il reprend tout le volet des activités (activités parents-enfants et les ateliers parents). Ces deux axes de travail sont complémentaires et s'alimentent. En effet, ils permettent à des personnes qui ne seraient jamais venues dans un service social de pousser la porte du service. Cela est rendu possible par les activités. A l'inverse, des personnes, auparavant trop prises par leurs démarches sociales, prennent enfin le temps de participer à un moment convivial.

En plus de notre accompagnement de terrain, nous avons un objectif de taille en tant qu'association de soutien à la monoparentalité : se faire le porte-voix de ces parents solos. Cela se fait en les représentant activement, les soutenant avec motivation tout en revendiquant franchement leurs droits sociaux. À ce titre, l'équipe formée comprend des profils expérimentés et complémentaires, permettant par leur pluridisciplinarité de répondre de la manière plus efficace possible à l'ensemble des demandes quotidiennes.

LA FORCE DE LA PLURIDISCIPLINARITÉ DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES EN SITUATION DE MONOPARENTALITÉ

Comme indiqué précédemment, notre travail de soutien et d'accompagnement des familles se fait sur deux axes.

L'axe individuel :

Au sein de notre institution, chaque personne qui en fait la demande peut trouver un suivi social, un conseil juridique et des consultations psychologiques.

Le suivi social est généralement le premier contact avec notre service. En effet, lors du premier rendez-vous, une assistante sociale prend le temps de faire le point sur la situation et, le cas échéant, entame les premières démarches sociales. Lors de ces entretiens, il sera possible de trouver une aide et un accompagnement sur divers sujets : un suivi administratif (de type mutuelle), un accompagnement sur des questions relatives à la petite enfance et surtout une bulle d'oxygène.

Au niveau du conseil juridique, il est possible d'obtenir des informations précises dans les matières suivantes : droit familial, droit du bail

ou droit des étrangers. Mais le suivi peut aussi prendre une forme d'accompagnement à tous les stades : avant, pendant ou après la procédure. Cela peut consister à donner des clés pour comprendre un jugement, orienter vers des cabinets d'avocats spécialisés, co-crée sa parentalité...

Les consultations psychologiques offrent au parent un espace de parole bienveillant et sécurisant. Un espace où il est invité à poser, à déposer ce qu'il souhaite livrer de son histoire, à prendre un temps de pause, de réflexion, de remise en question. La psychologue accompagne le parent dans une meilleure compréhension de ce qu'il traverse et cherche avec lui des pistes pour un mieux-être en famille. Si le besoin d'un travail thérapeutique à plus long terme est exprimé par le parent, la psychologue peut orienter et/ou faire le lien vers un service spécialisé (service de santé mentale, centre de guidance, consultations de soutien à la parentalité, etc.).

Grâce à une vision globale de la situation, nous pouvons proposer des pistes de solutions adéquates aux familles. Si un rendez-vous suffit parfois pour répondre aux demandes/besoins des parents, un travail de suivi est souvent nécessaire dans la majorité des cas. Commence alors le travail d'accompagnement social et/ou pluridisciplinaire en tenant toujours compte du rythme du parent.

L'axe collectif :

Pour combler les différentes attentes des familles, nous proposons deux types d'activités : des activités parents-enfants et des ateliers parents. Ces activités ont des points communs mais se distinguent par leur objectif. En effet, elles peuvent sembler similaires sur le contenu mais visent en réalité à combler des besoins différents.

◆ Les activités parents-enfants :

Ces activités poursuivent des objectifs de détente et de plaisir et

Nous avons réalisé combien les parents qui fréquentent la Maison des parents solos ont des talents (cachés ou non) qui méritent d'être mis en valeur.

permettent aux parents de passer un bon moment avec leurs enfants. C'est également l'occasion pour eux de se rencontrer et d'échanger. Les enfants sont les bienvenus, quel que soit leur âge. Au cœur de ces activités, les parents et les enfants trouvent de la créativité, de la solidarité et des découvertes.

Nous proposons un programme varié aux familles ; sorties culturelles, sensibilisation à la nature, activités culinaires, artistiques et sportives. Nous avons également accueilli des activités de sensibilisation en collaboration avec d'autres organisations autour de thématiques telles que la science (Les petits débrouillards ASBL) ou les émotions (EVRAS), ou encore l'alimentation saine (ASBL Tandemmm).

◆ Les ateliers parents :

L'objectif de nos ateliers est d'offrir aux parents un moment pour souffler, s'épanouir et échanger avec d'autres parents. Pour qu'ils puissent profiter pleinement d'un moment entre eux, nous organisons le baby-sitting dans la maison. Pour faciliter l'organisation familiale, un repas est offert en fin d'atelier, afin que tout le monde rentre à la maison le ventre plein.

Partage, bien-être et solidarité forment le ciment de ces ateliers.

Au cours des dernières années, nous avons réalisé combien les parents qui fréquentent la Maison des parents solos ont des talents (cachés ou non) qui méritent d'être mis en valeur. De là est née l'idée de lancer le cycle des ateliers « Echange de savoirs ». Nous avons débuté en 2022 par un atelier cuisine proposé par une maman. Depuis, cet atelier est devenu un incontournable à la Maison des parents solos. Nous

avons déjà voyagé aux quatre coins du monde en mettant à l'honneur la cuisine d'Italie, du Maroc, d'Asie du Sud-Est, du Cameroun, de la Colombie et du Brésil.

Ces échanges de savoirs sont aussi une source d'empowerment pour les parents. Souvent traduit par « autonomisation » en français, il s'agit d'*« un processus ou une approche qui vise à permettre aux individus, aux communautés, aux organisations d'avoir plus de pouvoir d'action et de décision, plus d'influence sur leur environnement et leur vie. Cette démarche est appliquée dans nombre de domaines – le social, la santé, l'économie, la politique, le développement, l'emploi, le logement... – et s'adresse très souvent aux victimes d'inégalités sociales, économiques, de genre, raciales... Chaque individu, chaque communauté où qu'il se situe dans l'échelle sociale possède un potentiel, des ressources et doit pouvoir utiliser celles-ci pour améliorer ses conditions d'existence et tracer la route vers plus d'équité »*⁷. En l'espèce, le parent qui propose et anime une activité fait appel à ses ressources propres pour reprendre confiance en lui et changer de rôle en étant celui qui transmet ses compétences.

Nous constatons une fois de plus le besoin des parents de lâcher prise, de sortir du rythme effréné de la vie quotidienne, afin de vivre des expériences enrichissantes, de « créer » et se poser en compagnie des autres parents aux vécus parfois similaires.

7/ Cultures & Santé asbl, « L'empowerment » in Dossier Thématique n°13, mai 2014, p. 3

4. UN MOT D'ORDRE : L'ADAPTABILITÉ

A l'instar des familles monoparentales qui usent d'ingéniosité et d'adaptabilité dans leur quotidien, nous veillons toujours à ajuster notre offre de service à leur réalité.

C'est pourquoi, nous avons opté pour la politique des « enfants bienvenus ». Cela s'applique aussi bien lors des rendez-vous individuels que lors des activités ou des ateliers. La garde des enfants ne doit pas être un frein à la demande d'accompagnement, de même que la différence d'âge ne doit pas être une limite pour participer à des activités. Grâce à une accueillante d'enfant, nous pouvons donc garantir une garde d'enfant lors d'un rendez-vous individuel. Cela permet aussi que l'enfant n'entende pas le récit de son parent. Lors des ateliers parents, nous faisons appels à des baby-sitters pour garder les enfants.

FOCUS SUR LE PÔLE LOGEMENT

Cette optique d'adaptabilité forme aussi la base du Pôle Logement. Une grande partie des demandes d'aide traitées par la Maison des parents solos concerne directement ou indirectement des questions de logement. Trouver un logement en urgence, demander des aides au logement alors que l'on a un statut encore en lien avec la situation de couple (domicile, statut de propriétaire d'un logement ayant appartenu

au couple, chef de ménage, etc.), introduire les demandes auprès des Agences Immobilières Sociales (AIS) ou des Sociétés Immobilières de Service Publics (SISP), contacter un CPAS ou rechercher des solutions alternatives d'hébergement (habitat groupé, projets d'occupation temporaire, projets solidaires, etc.) sont autant d'exemples de démarches que nous entreprenons avec les familles.

L'équipe de la Maison des parents solos a développé dans le 2^e semestre 2022 un « pôle logement » pour compléter son offre et permettre de mieux répondre à ces demandes. Ce pôle a développé deux axes :

◆ Axe « Accompagnement » des familles

Alors que de nombreux services assistent les usagers dans les démarches de base (recherche d'annonces, prise de rendez-vous avec des bailleurs, constitution de dossiers de candidature, etc.), on constate bien souvent que c'est au moment de la visite des logements que le risque de rejet est difficile à réduire, en particulier pour les mamans en situation de vulnérabilité émotionnelle ou économique.

Nous avons alors mis en place une permanence logement assurée par une assistante sociale. Celle-ci a pour but d'épauler les parents solos dans leurs démarches de recherche de logement : comment détecter et éviter les questions « pièges » ou abusives au regard de la loi, comment démonter les préjugés, quelle attitude ou posture adopter pour établir une relation de confiance avec les bailleurs ou leurs agents, etc. Des séances collectives sur la thématique du logement sont également organisées une fois par mois, depuis novembre 2022. Ces séances ont pour objectif de donner des informations assez générales sur le logement (public, acquisitif). Elles permettent également aux parents confrontés aux mêmes difficultés face à la crise du logement à Bruxelles d'échanger entre eux.

◆ Axe « Formation » des services et opérateurs

Cet axe est destiné plus particulièrement aux acteurs du secteur logement, il consiste à les sensibiliser aux spécificités et aux besoins des familles monoparentales (depuis l'accueil jusqu'à la gestion des discriminations). Il s'agit donc d'une formation spécifique « anti-discrimination » en coopération avec l'IPI à l'intention des futurs professionnels du milieu.

5. UNE IMMERSION DANS LE TRAVAIL DE TERRAIN

«Madame T. se présente en permanence sociale accompagnée d'un travailleur d'un autre service social. Madame est maman seule d'un enfant de 4 ans et enceinte de 7 mois.

Elle nous consulte suite à la réception d'un préavis pour quitter son logement. Madame a deux mois pour quitter l'appartement géré par une agence immobilière sociale et ce, sans même avoir reçu de pistes de relogement.

Madame explique les circonstances de sa première grossesse. Son premier enfant est né lorsqu'elle vivait dans un squat et était sans-papiers. Cela a été très éprouvant et elle redoute de vivre le même scénario. Sa grossesse actuelle ne se passe pas très bien au vu de tout le stress qu'elle subit. Lors de l'entretien, elle montre des signes de nervosité envers son enfant de 4 ans.

Cette dame vient à la base pour une question urgente de logement et au fur et à mesure des différents entretiens, la relation de confiance se noue. On aperçoit les différentes problématiques à prendre en considération : le logement, la santé et une grossesse à risque, le soutien à la parentalité face à ce petit bonhomme qui devient le réceptacle des tensions de sa maman, les droits sociaux en trouvant un avocat à Madame T. car la procédure a été bafouée, un accompagnement psychologique au vu des traumatismes qu'elle a subis... et la liste est encore longue.

Nous travaillons souvent avec l'image de l'iceberg : la problématique avec laquelle le parent solo arrive est souvent juste la partie émergée de l'iceberg et toutes les autres problématiques sont sous-jacentes mais non moins importantes. Dans ce type de rencontre nous brassons vraiment toutes les problématiques qui peuvent incomber aux parents solos. »

Conclusion

Ces dernières années, la problématique des familles monoparentales a réalisé une entrée fracassante dans l'actualité politique et sociale. Chiffres à l'appui, les travailleurs sociaux n'ont pu que constater une augmentation de leur nombre et une recrudescence d'une précarisation souvent invisible mais bien réelle. Discriminations multiples, pauvreté, manque d'informations sont autant d'obstacles semblant insurmontables pour les familles monoparentales bruxelloises. Couplées aux besoins plus personnels, le parent solo connaît donc des situations conflictuelles nombreuses et quotidiennes.

Comme le démontre le cas concret présenté, la famille monoparentale type n'existe pas. Elle connaît par ailleurs et généralement plus d'un seul problème. Créée en 2019, la Maison des Parents Solos cherche à prendre ce phénomène à bras le corps. Elle a ainsi développé une expertise pluridisciplinaire, une méthodologie de travail et des projets divers pour trouver des solutions viables et durables. S'axant à la fois sur l'individu et sur le collectif, sur les ateliers parents-enfants et parents solos, cette structure fondamentale cherche aujourd'hui à répondre aux nécessités ordinaires.

Preuve par la parution de cet article, la campagne de sensibilisation est sur la bonne voie. Mais tout est loin d'être fini. Il est aujourd'hui nécessaire d'impliquer le monde politique dans cette prise de conscience. Un accompagnement institutionnel systématique est de rigueur pour adresser toutes ces problématiques. Seul un financement durable et

une volonté politique ferme permettront, sur le long terme, de voir la situation de ces familles précarisées s'embellir. Par ailleurs, l'avenir paraît incertain. Comment accompagner ces mamans solos toujours plus nombreuses ? Comment impliquer l'autre parent ? Comment favoriser l'insertion socio-professionnelle ? Si nous n'avons pour l'heure pas toutes les réponses, il est toutefois fondamental de garder à l'esprit et de s'adapter régulièrement aux évolutions de notre société ●

Ce texte n'engage que ses auteurs et ne reflète pas nécessairement les positions du Forum - Bruxelles contre les inégalités. Les titres, intertitres et la structure du texte relèvent de choix éditoriaux du Forum - Bruxelles contre les inégalités.

**LE
FORUM**
BRUXELLES
CONTRE
LES
INÉGALITÉS

 **ST. GILLES**
CPAS / OCMW
CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE
OPERAATIEVE CENTRUM VOOR MAATSCHAPPELIJKE ZAKEN

 **Francophones**
Bruxelles

Avec le soutien
du CPAS de Saint-Gilles
et de la Commission
communautaire française.

Editeur responsable: Nicolas De Kuyssche - Rue Fernand Bernier
40, 1060 Saint-Gilles - 02/600.55.66 - Graphisme: Gaëlle Grisard

Numéro **38**, printemps **2023**.

PRÉSENTATION

Les familles monoparentales représentent près d'un ménage sur trois à Bruxelles. Dans une ville où la précarité ne cesse de croître, les parents solos, dont l'écrasante majorité est constituée de femmes, sont particulièrement vulnérables et font face à de nombreux défis structurels et personnels. Le présent PAUVÉRITÉ se penche sur cette réalité, ou plutôt, ces réalités particulières. La monoparentalité se vit de différentes manières et les besoins de ces familles sont aussi nombreux que variés. Pour tenter d'amener des réponses et des solutions adaptées, la Maison des Parents Solos - Eenoudergezinnen Thuis a vu le jour en 2019. Depuis, elle a accompagné de nombreuses familles mais elle a également exercé un lobbying important pour que ces familles, leur statut et leurs besoins spécifiques soient reconnus et que des réponses structurelles voient le jour.

LES AUTRICES

Kadija Bouchirab, coordinatrice et assistante sociale, et Clémence Garcia, juriste, travaillent toutes les deux au sein de la Maison des Parents Solos - Eenoudergezinnen Thuis. Sensibles aux inégalités sociales ainsi que soucieuses de comment faire famille dans notre société, elles accompagnent les familles monoparentales dans leur parcours de vie.